



Formation diplômante

Niveau 4

BREVET PROFESSIONNEL Responsable d'entreprise hippique

➔ OBJECTIFS

Ce diplôme permet au candidat de s'installer en tant que chef d'entreprise en bénéficiant du statut agricole et des aides à l'installation. Il permet également de développer et consolider ses compétences afin de devenir salarié reconnu d'une entreprise équine ou gérer sa propre structure.

📁 CONTENU

- 2 UC générales
- 6 UC professionnelles
- 2 UC techniques
- 2 UCARE
- **Comptabilité** informatisée et **gestion** administrative de l'entreprise hippique
- **Analyse technico-économique et financière** de l'entreprise hippique
- **Pilotage** de l'entreprise hippique dans une optique de durabilité.
- **Management** des ressources humaines au sein de l'entreprise hippique
- **Conception des prestations sur l'entreprise hippique** : mise en œuvre des prestations sur l'entreprise hippique et gestion de la cavalerie
- **Commercialisation** des prestations de l'entreprise hippique
- **Mise en marché** des prestations de l'entreprise hippique
- **Gestion et suivi de la clientèle** de l'entreprise hippique
- **Conduite d'engins** spécialisés Transport des animaux vivants
- **Choix, entretien et maintenance des matériels et bâtiments**
- **Hippologie et soins** des équidés
- **Gestion de la reproduction** des équidés
- **Gestion de l'alimentation** des équidés
- **Débourrage**
- **Éthologie/Travail à pied**
- **Travail et valorisation du cheval**
- **Commercialisation des équidés**
- **Accompagnement au rapport de stage**
- **Méthodologie de projet**
- **Accompagnement du projet professionnel**
- **UCARE** : Pédagogie d'animation, Grooming

👤 MÉTIERS VISÉS

- Gérant de structure hippique : installation ou reprise d'entreprise (écurie de propriétaires, centre équestre, élevage, tourisme équestre...)
- Chef d'écurie

👤 PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou d'un niveau supérieur ou niveau classe de 1^{re}
- Effectif maximum : 24

« Nos plus »

- Le diplôme favori des recruteurs
- De très bons résultats aux examens
- Des enseignants très impliqués dans le milieu professionnel
- Des modules de formation professionnalisants



L'entreprise participe à la formation de l'apprenant.

C'est en entreprise que l'apprenant acquiert les pratiques liées au travail du cheval, au perfectionnement technique du cavalier et à la gestion courante d'un établissement hippique.

L'entreprise est le lieu où l'apprenant pourra effectuer une synthèse entre les savoir-faire pratiques et les savoirs théoriques acquis en formation.

Pendant la formation, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son niveau de formation.



POURSUITE D'ÉTUDES

- AE
- BPJEPS
- CS Jeunes Chevaux
- BTS ACSE
- BTS PA
- Poursuite d'études post-bac

ÉVALUATION - VALIDATION DU DIPLÔME

L'examen se passe par Unités Capitalisables (UC).

- Le passage des UC est organisé par le centre de formation au cours de la formation.
- En cas d'échec à une ou plusieurs UC, un délai de 5 ans est accordé pour repasser les UC manquantes et pouvoir valider son examen dans sa totalité. Au-delà de 5 ans toutes les UC sont à repasser.
- Possibilité de valider des blocs de compétences : oui

- Taux de réussite aux examens : 100 %
- Taux d'insertion professionnelle : 90 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 71 %

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

Début de formation : 29 août 2022

Durée : deux ans à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage.

Hébergement et restauration possibles sur le site (en sus).

Accessibilité handicap : pas d'accessibilité aux handicaps moteurs. Autres types de handicap : aménagements possibles

TARIFS et FINANCEMENTS

- 7 550 €
- Formation prise en charge intégralement par les OPCO

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ALTERNANCE

- **832 heures de formation en centre modulables en fonction du profil du candidat** (expérience professionnelle et positionnement du candidat réalisé au centre avant l'entrée en formation).
- Présence en centre de formation 1 à 2 semaines par mois sur deux ans
- La formation est mise en œuvre via des cours en présentiel (cours théoriques et pratiques)

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- Remplir les conditions d'accès
- Inscription jusqu'à la veille du début de formation en fonction des places disponibles.



Vous pouvez faire une demande de préinscription sur le site de la Bergerie nationale.

www.bergerie-nationale.educagri.fr/pole-formation/

Après étude de votre dossier, un positionnement au centre de formation sera réalisé.





Formation diplômante

Niveau 4

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique (BPREH)

OBJECTIFS

Ce diplôme permet au candidat de s'installer en tant que chef d'entreprise en bénéficiant du statut agricole et des aides à l'installation. Il permet également de développer et de consolider ses compétences afin de devenir salarié reconnu d'une entreprise équine.

CONTENU

Capacités générales

- Utiliser les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information.
- Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique.

Capacités professionnelles

- Caractériser le fonctionnement de l'entreprise dans un contexte de durabilité.
- Organiser les prestations et les activités de l'entreprise en lien avec les publics accueillis.
- Gérer le travail dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail.

- Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique.
 - Commercialiser les produits et prestations dans le respect du cadre réglementaire.
 - Élaborer un projet professionnel.
 - Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal.
 - Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail.
- UCARE : 2 modules : grooming et pédagogie

PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans.
- Pratique de l'équitation en autonomie recommandée
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou d'un niveau supérieur.
- Il est conseillé d'avoir un projet d'installation.
- Effectif : 15 maximum

Nos plus

L'organisation de la formation permet de suivre simultanément la formation animateur d'équitation, ce qui permet d'obtenir une double compétence de pilotage d'entreprise et d'enseignement.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

- *Durée totale de la formation adaptée à l'expérience professionnelle et au positionnement du candidat réalisé au centre avant l'entrée en formation.*
- 1 035 heures en centre (maximum) et 260 heures de stage
- 110 heures en FOAD (formation à distance)
- Du 5 sept. 2022 au 10 juin 2023

Hébergement et restauration possibles sur le site (en sus).

Tarifs et financements

- *Formation complète : 12 810 € (2 140 € en plus si couplage AE)*
- *Tarif sur devis en fonction du parcours de formation personnalisé.*
- *Demandeurs d'emploi : frais de formation pris en charge par la région Île-de-France.*
- *Différents financements possibles selon votre situation : CPF, OPCO, Vivéa, entreprise...*
- *Pour plus d'informations, nous contacter.*

Accessibilité handicap : pas d'accessibilité aux handicaps moteurs. Autres types de handicap : aménagements possibles

Contact : Pôle Formation - CEZ-Bergerie nationale - Parc du château - CS 40 609 - 78514 Rambouillet cedex
01 61 08 68 72 formation-continue@bergerie-nationale.fr



- BPREH -



MÉTIERS VISÉS

- Chef d'écurie
- Responsable ou dirigeant d'établissement hippique

DÉBOUCHÉS

- BPJEPS activités équestres
- BTS brevet technicien supérieur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ALTERNANCE

- Présence en centre de formation 4 jours/semaine
- Stage en entreprise 5h/semaine
- La formation est mise en œuvre via des cours en présentiel (cours théoriques et pratiques) et à distance (FOAD). Cours théoriques en salle, enseignements techniques et TP au centre équestre.
- **Adaptation du parcours : les heures de formation sont modulables en fonction du profil du candidat**

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- Pas de sélection, il faut remplir les conditions d'accès et signer le devis
- Inscription jusqu'à la veille du début de la formation (en fonction des places disponibles)

MODALITÉS D'ÉVALUATION VALIDATION DU DIPLÔME

- Évaluation en UC en cours de formation
- Possibilité de valider des blocs de compétences

- Taux de **réussite** aux examens : 83 %
- Taux d'**insertion professionnelle ou poursuite d'études** : 81,8 %
- Taux d'**appréciation** des bénéficiaires : 83,3 %

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
Avec LES MAÎTRES GRANDEUR NATURE



Contact : Pôle Formation - CEZ-Bergerie nationale - Parc du château - CS 40 609 - 78514 Rambouillet cedex
01 61 08 68 72 formation-continue@bergerie-nationale.fr

